



Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037140

HAL Id: hceres-02037140

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037140>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017627
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : PSYCHOLOGIE

Appréciation générale :

La licence mention « Psychologie » est une formation dont les enseignements s'articulent autour de profils de compétences correspondant à des champs professionnels. Aux niveaux L2 et L3, consolidation des savoirs et spécialisation disciplinaire sont agencées pour la poursuite d'études en master, sans exclure l'insertion professionnelle à la sortie du L3. La licence mention « Psychologie » est, en effet, principalement à vocation professionnelle puisqu'elle donne accès, après la réussite au master de psychologie, au titre de *psychologue* (Loi du 25 juillet 1985 ; Décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue ; Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel), ce titre étant le seul qui permette d'exercer l'activité de psychologue.

Certaines activités professionnelles sont pourtant ouvertes aux étudiants à l'issue de la licence (Bac+ 3) dans les domaines de la protection maternelle et infantile, de l'aide sociale à l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse ou encore au sein des associations ou dans le secteur des services à la personne.

Cette formation intègre des enseignements théoriques et des enseignements méthodologiques ; elle s'articule autour d'enseignements fondamentaux qui initient tant aux formes d'analyse clinique qu'aux modes d'étude expérimentale.

Les points les plus forts :

1-	Organisation des parcours cohérente rendant compte de la diversité des champs d'étude et des domaines d'acquisition des compétences de base ainsi que celles qui leur sont associées (la biologie et les neurosciences) ou de fond comme le présente l'ensemble des disciplines associant psychologie et socio-psychologie.
2-	Agencement harmonieux des disciplines permettant la jonction entre les questionnements relatifs aux « concepts » et les problématiques de « terrain », qui sont des éléments substantiels pour une future intégration professionnelle des étudiants.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Equipe pédagogique quasi-exclusivement formée d'enseignants relevant de la section 16 CNU (Psychologie) ou de la section 69 CNU (Neurosciences) - pour des enseignements d'autres établissements (Lille 1).
2-	L'absence de passerelles pour une réorientation en cours de licence doit être relevée même si elle est justifiée par la spécialité disciplinaire et son objectif professionnel.
3-	Le dossier ne donne pas toute sa mesure à la formation proposée, ceci fait en sorte que les principales articulations entre les enseignements ne sont pas détaillées. La formation présentée en licence de Psychologie semble aussi ne pas donner corps à toutes les dimensions de la discipline, l'accent est mis sur les neurosciences, ce qui risquerait de conduire à une désaffection dans un parcours à vocation professionnelle.

Recommandations :

Afin de limiter le taux d'abandon en cours d'études constaté par les pilotes de la formation de licence mention « Psychologie », et pour en développer l'attractivité, d'autres enseignements complémentaires moins marqués par les neurosciences et plus « fédératifs », comme par exemple la sociologie, devraient peut-être y être intégrés.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.